

## Sommaire

Actualités /1-2

Zoom /3

Le CdD demain /4

Le CdD vous  
recommande /5

Découvrez le  
Conseil de  
Développement /6



## Actualités

### Le Conseil de Développement saisi sur des sujets stratégiques de l'agglomération

#### Finances Locales

ViennAgglo a saisi le Conseil de Développement (CdD) sur la question des finances locales. La fiscalité intercommunale a évolué et les collectivités sont aujourd'hui confrontées à une diminution des dotations de l'État. La Communauté d'Agglomération souhaite que le Conseil, apporte son regard citoyen dans cette réflexion. L'objectif du CdD est de rendre un avis et des propositions concrètes tant sur le volet stratégique que sur la démarche pédagogique auprès des habitants au second semestre 2016. Le Conseil souhaite contribuer à rendre accessible et compréhensible au plus grand nombre les grands enjeux des finances locales.

#### Énergie

En juin 2015, le CdD a entamé ses travaux sur la transition énergétique. Son objectif est de faire émerger des pistes d'action impliquant les habitants du territoire. ViennAgglo est engagée dans la démarche Territoire à Énergie Positive (TÉPOS). Saisi en décembre

2015 pour accompagner élus et techniciens dans ce projet à long terme, le CdD souhaite construire son avis et ses propositions à partir des retours des habitants. Il interrogera la population sur ses potentielles motivations à changer de comportement face aux consommations d'énergies. La diffusion d'un questionnaire et l'organisation d'une rencontre entre acteurs permettront de recueillir les avis et de proposer des pistes d'actions qui pourront alimenter le plan d'actions de ViennAgglo.

#### Vélo

Invité à la Commission Vélo, le CdD a proposé à la collectivité de mettre en place des aménagements facilitant et favorisant la pratique du vélo sur le territoire.

Le CdD a été saisi en mai 2015 pour une mission de prospective sur les besoins et les possibilités d'installation de doubles-sens cyclables, des sas à vélos, des tournes à droite.

Après une rencontre avec le Centre d'Études et d'Expertise

sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA) pour s'informer sur les évolutions réglementaires, le CdD étudie des propositions d'expérimentations réalisables à faible coût sur 4 communes du territoire. Ces dernières seront exposées dans l'avis prévu pour la fin du premier semestre 2016.



Membres du CdD en étude à Eyzin Pinet



Réunion publique le 5 novembre 2015 aux Côtes-d'Arey / Crédit photo : Vertat



## Réunions Publiques

Afin de renforcer ses liens avec le territoire, le Conseil de Développement a souhaité aller à la rencontre des habitants. Cela permet d'apporter un éclairage citoyen sur les projets du pays viennois. Après une première réunion publique à Villette-de-Vienne le 28 mai 2015, une seconde rencontre s'est tenue le 5 novembre 2015 aux Côtes-d'Arey. Chacune des réunions a rassemblé en moyenne quatre-vingt-dix personnes. Grâce au soutien des maires, habitants et acteurs du pays viennois ont pu échanger avec le CdD sur les enjeux du territoire et la place de la société civile dans les projets de l'agglomération viennoise. Les membres du Conseil ont notamment été interpellés sur les transports et les infrastructures routières, les pistes cyclables, le haut débit, l'éclairage public, les équipements sportifs et le traitement des déchets.

## La culture pierre angulaire de l'identité du territoire

Engagés dans la coopération métropolitaine, les Conseils de Développement de Saint-Etienne Métropole, de la Métropole de Lyon, du Nord-Isère et de ViennAgglo ont été invités à réfléchir ensemble à la construction d'une identité culturelle métropolitaine et au développement d'un sentiment d'appartenance.

Considérée comme un vecteur de développement économique et d'attractivité, mais aussi de cohésion sociale et d'identité, la culture est abordée ici comme un enjeu d'intérêt métropolitain pour contribuer au bien-vivre et au bien-être des habitants.

Les Conseils ont fait 16 propositions portant sur les pratiques amateurs, la mise en réseau des acteurs, les coopérations, le tourisme... Ces réflexions feront l'objet d'échanges avec élus et acteurs du Pôle Métropolitain lors d'un séminaire qui devrait se tenir à la fin du premier semestre 2016. L'avis final devrait être rendu aux élus métropolitains au second semestre.

Inspiré par cette réflexion métropolitaine, le CdD de ViennAgglo s'est interrogé sur la manière de connaître d'une façon simple et rapide les activités culturelles et de loisirs sur le territoire de ViennAgglo.

Le 17 décembre 2015, le CdD a rendu son avis au bureau communautaire. Il propose de sensibiliser les communes à l'intérêt de relayer l'offre intercommunale collectée par l'Office de Tourisme. Le Conseil fait également des propositions pour permettre aux organisateurs d'événements d'apparaître plus facilement dans la programmation du magazine Quatre Saisons.

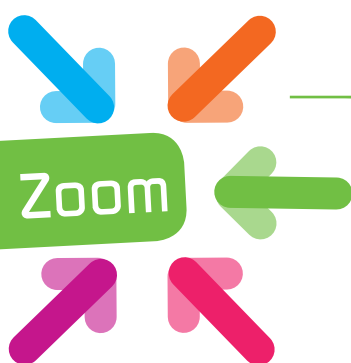
Pour le Conseil de Développement, la culture est un facteur central pour développer l'identité du territoire. Le CdD pourrait envisager de mener une nouvelle réflexion sur la notion de sentiment d'appartenance.



Les membres des quatre Conseils de Développement du Pôle Métropolitain en découverte du Pays Viennois



Ouverture d'une boucherie de village et création d'une micro-brasserie bio : projets réalisés à l'aide du Financement Participatif et accompagnés par Bulb in Town



## Le financement participatif : kezako ?

Le Conseil de Développement (CdD) est une instance consultative composée de citoyens. Il accompagne ViennAgglo dans son action. Parmi ses missions, le CdD informe habitants et acteurs du territoire, il communique sur les projets, événements, dispositifs... développés sur l'agglomération viennoise.

Depuis plusieurs mois, le Conseil de Développement se déplace sur les communes du territoire et va à la rencontre des citoyens. Réunions publiques, visites de territoire, forum des associations, séances plénières délocalisées sont autant d'occasion pour les membres du CdD d'entrer en contact avec les citoyens.

Lors de sa séance plénière du jeudi 15 octobre 2015 à Chasse-sur-Rhône, le Conseil de Développement a organisé une conférence - débat sur le **Financement Participatif (Crowdfunding)**.

Ouverte au grand public, cette rencontre impliquant des élus, des commerçants, des porteurs de projets, des associations et des habitants était animée par Stéphane

Vromman, co-fondateur de la société Bulb in Town.

### Qu'est-ce que le Financement Participatif et à qui s'adresse-t-il ?

Le financement participatif est un moyen de financer les Très Petites Entreprises (TPE) à tous les stades de création, reprise, développement. Il peut être utilisé pour des projets purement économiques, associatifs ou d'Économie Sociale et Solidaire, humanitaires, artistiques...

Le financement participatif se décompose en trois catégories :

- le « Don contre don » (1.000€ à 30.000€) : don financier en échange d'une contrepartie en nature (service/produit/remise commerciale...)
- Capital (30.000€ à 1.000.000€) : investissement financier équivalent à un nombre de parts limité dans le capital de la société
- Prêt (20.000€ à 1.000.000€) : avance financière remboursable par le porteur de projet /prêt rémunéré ou sans intérêt

Le Financement Participatif est un mode de financement en plein boom

en France. Il est réglementé depuis 2014 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

**7 % des français, soit 1,3 millions de financeurs, ont en effet déjà soutenu des projets de cette manière.**

Au-delà de l'intérêt financier, le Financement Participatif permet à l'entreprise de :

- communiquer sur son activité et faire parler d'elle,
- tester son projet sans risque (rémunération au succès uniquement) et de manière sécurisée (paiements externalisés via un prestataire agréé).

Pour les investisseurs, le financement participatif permet de varier leurs investissements et de leur donner du sens.

La plate-forme de financement participatif facilite la mise en relation entre porteur de projet et financeurs, elle accompagne le porteur de projet, elle communique auprès des investisseurs.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le crowdfunding n'est pas réservé aux starts up du numérique et aux grandes villes.

De nombreux projets voient en effet le jour et se développent grâce au financement participatif dans les villes moyennes ou des zones rurales dans les secteurs économiques traditionnels.

Il existe à ce jour, une centaine de plates-formes en France. L'entreprise Bulb in Town s'est spécialisée dans le soutien aux projets de proximité, ayant un fort ancrage local. Elle aide des commerces de proximité et des artisans à mobiliser un financement populaire autour de leur activité. L'objectif est de jouer sur la proximité et l'ancrage local des projets pour aider au financement collectif d'actions concrètes.

Une campagne se prépare et s'accompagne dans le temps.

L'accompagnement est un élément clé pour des porteurs de projet souvent peu habitués à mener une campagne de communication. Elle est l'occasion pour le porteur de projet d'être sensibilisé à l'importance de la communication.

Philippe Blanchard, entrepreneur viennois, créateur du T-Siège (siège pliable en carton) a tenté l'expérience du financement participatif pour développer ses ventes dans les pays du Commonwealth.

Seul dans sa démarche, il a utilisé Kickstarter, une plateforme américaine de financement participatif.

Cette expérience lui a permis de faire connaître son projet au-delà de nos frontières, d'établir les démarches nécessaires aux USA à la commercialisation du T-Siège, de réaliser des vidéos et d'apprendre les B.A.-BA du financement participatif.

S'il n'a pas atteint son objectif à l'issue d'un seul mois de campagne, il souhaite cependant utiliser de nouveau cet outil de financement participatif sur un autre projet.

Il choisira certainement une plateforme qui l'accompagnera et il s'accordera le temps nécessaire à la réussite.

Pour plus de renseignements sur le T-Siège, contactez [jeveuxun@t-siege.fr](mailto:jeveuxun@t-siege.fr)

Porteurs de projets, à qui vous adresser ?

Vous souhaitez en savoir plus sur le financement participatif ? Vous aimeriez étudier votre projet et la possibilité de mettre en œuvre un financement participatif local, contactez Stéphane Vromman de Bulb

in Town au 06 03 01 64 36  
[stephane@bulbintown.com](mailto:stephane@bulbintown.com)

Vous souhaitez créer votre entreprise, vous pouvez vous adresser à la Chambre de Commerce et d'Industrie auprès d'Armelle Lyver :  
[espace.entreprendre@nord-isere.cci.fr](mailto:espace.entreprendre@nord-isere.cci.fr)

Entrepreneur, commerçant ou artisan, vous envisagez de développer votre activité, vous pouvez contacter l'Agence Économique de ViennAgglo au 04 74 78 89 00  
[entreprendre@viennagglo.fr](mailto:entreprendre@viennagglo.fr)



Le T-Siège

## Le CdD demain

Depuis sa création, le Conseil de Développement a réfléchi aux questions d'habitat, d'aménagement, de transport, de commerce... Les travaux à venir du Conseil de Développement dépendent tout autant des projets et attentes des élus que des souhaits du Conseil.

**En tant qu'habitant ou acteur de ViennAgglo, vous pouvez être force de proposition et soumettre des idées en lien avec le territoire et les actions de l'agglomération.**

Pour ce faire :

- Envoyez vos propositions à [cdd@viennagglo.fr](mailto:cdd@viennagglo.fr)
- Participez à la prochaine réunion publique, le 19 mai à 19h au Gymnase d'Estrablin
- Rejoignez le Conseil de Développement

# Le CdD vous recommande

## Du Jazz toute l'année

Si le rendez-vous annuel du Festival de Jazz sera du 28 juin au 13 juillet, n'oubliez pas que l'annonce de la programmation aura lieu le 29 mars, le Jazz Day le 30 avril et que des concerts sont organisés, par Jazz à Vienne, toute l'année.

Retrouvez toutes les informations sur <http://www.jazzavienne.com>

## Santé environnementale

Dans le cadre de son action en matière de santé, ViennAgglo accompagne les six centres sociaux du territoire dans l'animation d'ateliers, afin d'informer et de sensibiliser les habitants à la lutte contre l'ambrosie. Profitant d'expositions itinérantes, les ateliers de prévention ambrosie se dérouleront du 18 avril au 27 mai. Renseignements dans les centres sociaux.

## Danse et cirque sur ViennAgglo

ViennAgglo va vibrer autour des grands événements métropolitains lors d'AVE CIRCUS du 30 mai au 4 juin, projet de résonance à la

biennale du cirque de la CAPI porté par le théâtre de Vienne. Les habitants participeront, le 3 juillet, au défilé en résonance à la Biennale de la danse, piloté par la MJC de Vienne.

Contacts : <http://theatredevienne.com>  
<http://mjc-vienne.org>

## Caravan'Jeux

Le projet jeu du Pays Viennois associe les ludothèques du territoire pour proposer un événement itinérant sur les communes et quartiers. Pour son édition 2016, Caravan'Jeux se déplacera du 30 mai au 03 juin et vous accueillera de 14 h à 19 h 30.

- Lundi 30 mai à S<sup>t</sup>-Sorlin-de-Vienne
- Mardi 31 mai à Seyssuel
- Mercredi 1<sup>er</sup> juin à Pont-Evêque
- Jeudi 2 juin à Moidieu-Détourbe
- Vendredi 3 juin à Vilette-de-Vienne jusqu'à 22 h.

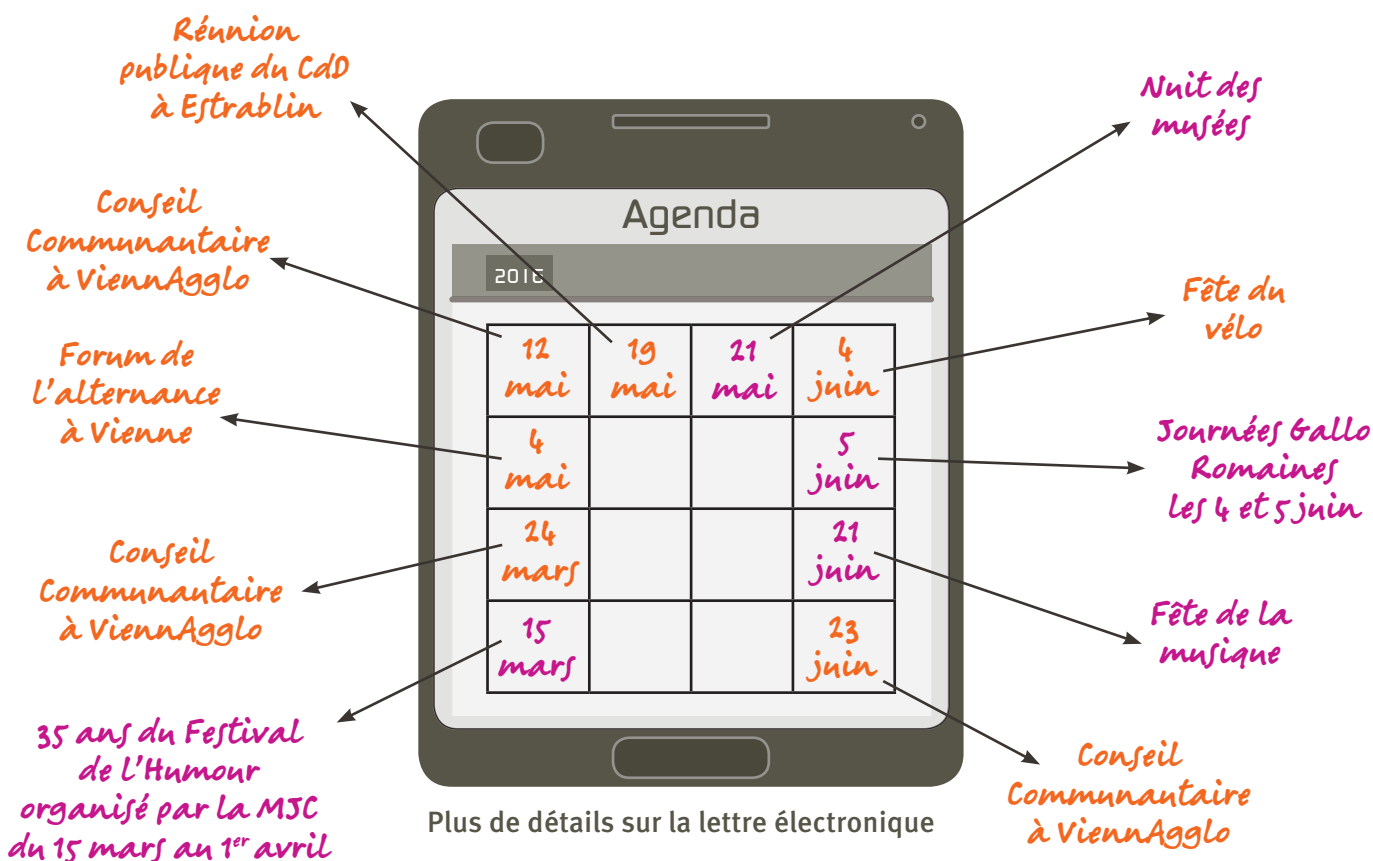
## Exposition Jacques Julien au Centre d'Art Contemporain

Vernissage le vendredi 4 mars à 19 h. De tailles variables, les sculptures

de Jacques Julien évoquent tout autant les icônes du sport que les contes pour enfants, le dessin animé que des histoires fantasmagoriques. Ces références lui servent de point d'appui pour des digressions spatiales et formelles.



Sculpture de Jacques Julien





# Découvrez le Conseil de Développement

Au même titre que les conseils d'habitants dans les communes, le **Conseil de Développement (CdD)** est une instance de démocratie participative à l'échelle des 18 communes de ViennAgglo.

Ce collectif, qui représente la société civile du territoire, est une instance de consultation. Créé en 2004, le Conseil de Développement de ViennAgglo est composé de **citoyens bénévoles du territoire qui accompagnent les élus dans leur action.**

Outil d'aide à la décision, il est force de réflexion et de propositions pour éclairer ViennAgglo dans ses projets. Avec son regard citoyen, le Conseil de Développement s'implique également pour rendre plus accessible au plus grand nombre, les informations de la collectivité.

## Les caractéristiques de notre Conseil

- ambiance conviviale et respect de la parole
  - échanges avec les élus et techniciens pour avoir des éclairages
- animation par un chargé de mission qui facilite et coordonne le bon déroulement des travaux
- réunions de 18h30 à 20h30

## Le CdD est pour chacun l'occasion

- de s'impliquer dans la vie de son territoire de façon non partisane
- de mieux en connaître les projets et les enjeux importants
- d'exprimer librement son avis et être force de proposition



## Participez aux travaux du Conseil

Que vous soyez jeune, adulte, actif, sans emploi, retraité... vous pouvez concourir aux travaux du CdD dès lors que :

- vous vous intéressez à la vie du territoire sur lequel vous vivez, travaillez ou étudiez
- vous souhaitez réfléchir de manière collective et contribuer à l'intérêt général

## Vous pouvez vous impliquer à différents niveaux

- vous tenir informé(e) sur Internet, Facebook, ... et relayer l'information
- Participer à une réflexion qui vous intéresse particulièrement
- Rejoindre le CdD



## Contacts

Site internet : <http://cdd.viennagglo.fr>  Conseil de Développement de ViennAgglo  
Chargée de mission : Karine Le Borgn' - 04 82 06 33 23 - [kleborgn@viennagglo.fr](mailto:kleborgn@viennagglo.fr)